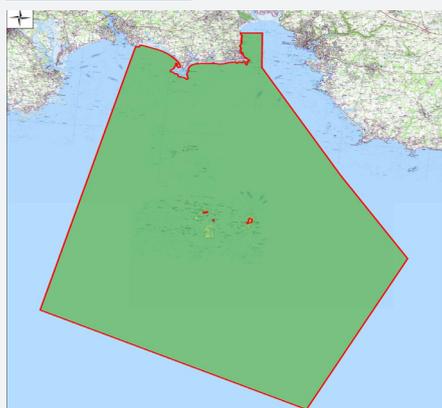


## MISE EN PLACE D'UNE RECHERCHE-ACTION ANTHROPOLOGIQUE POUR DEVELOPPER UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

### Territoire



Archipel des Glénan et son bassin de navigation (Trévignon à Penmarc'h), Finistère sud.

### Contacts

N2000 Archipel des Glénan  
<https://ville-fouesnant.fr>

**Responsable :** Géraldine Gaillère  
Tél direct : 06 32 65 80 51  
[geraldine.gaillere@ville-fouesnant.fr](mailto:geraldine.gaillere@ville-fouesnant.fr)

### Contexte / Objectifs

L'Archipel des Glénan est un site naturel protégé par diverses réglementations : site classé, réserve naturelle nationale, arrêtés de biotope, réserve de chasse sous-marine, directive habitats et directive oiseaux Natura 2000. Ces statuts sont mal connus par les pratiquants d'activités sur le site. De plus les actions du DOCOB Natura 2000 sont nombreuses et les moyens manquent pour mettre en place une bonne gestion du site. Le projet doit permettre d'impliquer les nombreux usagers dans la mise en œuvre d'actions de gestion et de sensibilisation. Pour que ces mesures de gestion soient comprises et appropriées, cela suppose que les éléments naturels à protéger soient mieux connus et que les propres représentations du site et besoins des usagers soient pris en compte.

### Méthodologie / Expérience

Une ethnologue a étudié les particularités socio-culturelles du site et écouté les usagers pour comprendre leur relation au milieu et entendre leurs propositions d'actions. Cette méthodologie de recherche-action adaptée à la complexité du site a permis de mieux cerner les enjeux et les moyens d'actions qui feraient consensus.

#### Chiffres de l'enquête :

- 28 types d'acteurs identifiés ;
- 102 entretiens de longue durée (1h à 3h) avec notes dont 68 avec autorisation d'enregistrement ;
- 27 journées sur site dont 3 embarquées et 12 en binôme ethnologue-animateur Natura 2000.

#### Acteurs identifiés :

Centre de Plongée, gîtes, restaurants, propriétaires, pêcheurs, navires à passagers, vieux gréements, associations de plaisanciers et environnementales, commune, centre nautique, Conservatoire du littoral, services de l'Etat, sécurité, scientifiques, etc.

### Partenaires et gouvernances associées au projet

- Mairie de Fouesnant, opérateur Natura 2000 «Archipel des Glénan» ;
- Agence des aires marines protégées, appui financier, technique, administratif, conseil, à travers l'appel à projet «Econaviguer dans une aire marine protégée» ;
- La Fondation de France, partenaire financier du projet dans le cadre de l'appel à projet «Gérons ensemble notre environnement» en région Bretagne et lauréat du Laurier Fondation de France départemental 2016 ;
- Ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer.



## Difficultés rencontrées

- Remplacement de l'animateur du projet par la structure porteuse
- Projet de recherche-action difficile à budgétiser de manière rigoureuse du fait de son caractère expérimental et inductif
- Très grand nombre d'acteurs et de types d'acteurs à interroger pour la validité et l'efficacité du projet mal anticipé en début de projet (retard, analyse et budget allongé...)
- La démarche participative, ascendante, est peu connue et parfois peu légitime aux yeux d'acteurs habitués à une gouvernance descendante
- Les limites du projet doivent être bien expliquées. En effet les problématiques remontées par les usagers dépassent parfois le champ de l'éconavigation. Si elles sont transmises à l'opérateur Natura 2000, les acteurs ne comprennent pas qu'elles ne soient pas traitées.

## Coût du projet pour l'AMP

Prestation d'une ethnologue sur les 4 premières phases :

**25 000€**

Implication de l'animateur Natura 2000 jusqu'à la phase 5 (18 mois):

**1 mi-temps**



Crédits : Stéphanie Brulé-Josso.

## Descriptif technique / démarche / résultats

### MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE : LES 7 TEMPS DE LA DÉMARCHE DE RECHERCHE-ACTION

- 1 FORMATION DU BÎNOME ETHNOLOGUE-ANIMATEUR NATURA 2000:** acculturation des enquêteurs (ethnologue => mission Natura 2000 ; animateur Natura 2000 => méthodologie d'enquête) ; définition du corpus d'acteurs à enquêter ; rédaction de trames d'entretien et d'observation communes ; mise en place d'outils numériques partagés (padlet).
- 2 CONSULTATION DES ACTEURS** (cf. liste d'acteurs § Méthodologie) : mise en place d'entretiens non-directifs, 1/2 directifs et directifs ; d'observations participantes et directes.  
=> *Vigilance sur la posture de «neutralité bienveillante».*  
=> *Privilégier l'enquête en binôme, pour un développement et renforcement des liens entre animateur Natura 2000 et usagers du site.*
- 3 ANALYSE DES DONNÉES SUR 2 NIVEAUX :**
  - 1. Analyse globale du site sous l'angle de la « gouvernance des biens communs » (état des ressources, description des pratiques d'utilisation des ressources et des règles formelles et informelles, identification des facteurs de maintien et de menaces du « commun ») ;
  - 2. Analyse détaillée par types d'acteurs : rapport au site, aux autres, aux éléments naturels et propositions d'action.
- 4 SYNTHÈSE DES DONNÉES ET CROISEMENT DES RÉSULTATS D'ENQUÊTE AVEC LES MESURES DE GESTION DU DOCOB :**
  - 1. Identification des actions communes, prioritaires pour le DOCOB et pour les usagers, à inscrire d'office dans le plan d'action ;
  - 2. Identification des actions prioritaires non partagées, causes d'incompréhension et de conflits : analyse des raisons et préconisation d'actions pour y remédier.
- 5 VALIDATION DES RÉSULTATS D'ENQUÊTE SUR 2 NIVEAUX :**
  - 1. Echanges avec l'opérateur du site Natura 2000 sur les réponses à apporter aux propositions d'action des usagers
  - 2. Echanges auprès des groupes d'usagers sur les résultats de l'enquête qui les concernent : rapport au site, aux autres et propositions d'action.
- 6 RESTITUTION PUBLIQUE DES RÉSULTATS À L'ENSEMBLE DES ENQUÊTÉS ET DES USAGERS DU BASSIN DE NAVIGATION DES GLÉNAN.** Représentations différentes et visions communes. Validation collective des propositions d'actions sous la responsabilité de l'opérateur Natura 2000. Emergence des groupes d'action et de concertation.
- 7 ACCOMPAGNEMENT DES GROUPES D'ACTION** et de concertation sur la durée, jusqu'à la mise en œuvre des actions.

Le travail d'étude ethnologique est aujourd'hui en phase 5. La clôture de cette étape permettra de préciser les modalités de mise en place des actions et du travail avec les groupes d'usagers. L'expérience a permis de mettre en évidence que ce temps d'écoute consacré aux usagers du site est apprécié de tous et qu'un manque de communication entre les acteurs pouvait être à l'origine de nombreux conflits rarement dénoués. Réussir à fédérer l'ensemble des acteurs reste donc un enjeu fort du projet qui permettra d'engager un dialogue régulier autour des problématiques qui ont émergé, et qui entrent, pour leur très grande majorité, dans les objectifs du DOCOB.

## Perspectives

Le projet a permis de révéler les attentes des usagers et de les mettre en lien avec les objectifs Natura 2000 listés dans le Document d'Objectifs. Le projet doit permettre d'impliquer les usagers dans la mise en œuvre d'actions pour que ces dernières soient mieux comprises voire portées par les acteurs du site. La mise en place d'actions concrètes sera réalisée en 2017.